

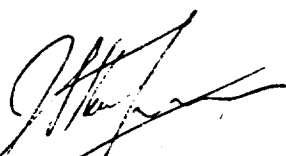
AVANT-PROPOS

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport final du Programme d'amélioration des pratiques de gestion aux Affaires extérieures (PAPGAE).

Ce programme a été mis sur pied en 1982 dans le cadre d'un consensus établi au ministère pour améliorer les pratiques de gestion. Il a été préparé en étroite collaboration avec le Bureau du Contrôleur général et comprenait quelque 140 projets distincts.

Un résultat important de ce programme a été de stimuler la discussion au sein du Ministère à propos des moyens à prendre pour améliorer et rationaliser les systèmes et les contrôles de gestion. Alors que les ressources sont à la baisse, il est important que le ministère révise d'un oeil critique ses politiques et procédures afin d'assurer qu'elles soient à la fois des outils de gestion utiles et efficaces.

Même si le PAPGAE est complété, le ministère continue à accorder une haute priorité à la révision et l'amélioration des pratiques de gestion à l'Administration centrale et à ses missions à l'étranger. Actuellement, nos préoccupations se portent sur les négociations en cours avec le Conseil du Trésor concernant l'entente sur l'Accroissement des responsabilités et pouvoirs ministériels (ARPM). Je crois que l'expérience acquise lors du PAPGAE a préparé les gestionnaires à une augmentation de leurs pouvoirs et de leurs responsabilités qui résultera de l'entente sur l'ARPM.


Joseph S. Stanford
Sous-secrétaire d'État associé
aux Affaires extérieures

918112-67